

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 30 mars 2021

### L'Insee Bretagne publie, en collaboration avec la Direccte, la Région Bretagne et le GREF Bretagne, l'étude "**La population active bretonne à l'horizon 2040 : une progression ralentie dans un contexte de vieillissement accru**"

*Insee Analyses Bretagne n° 102*

<b>D'ici 2040, la population active augmenterait mais deux fois moins vite</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>En 2016, la Bretagne compte 1,5 million d'actifs. En prolongeant les tendances récentes, la région gagnerait en moyenne 5 000 actifs par an jusqu'en 2040 après une progression annuelle de 9 500 entre 2006 et 2016.</li><li>Ce rythme de progression resterait néanmoins plus élevé qu'au niveau national.</li></ul>
<b>Rôle prépondérant de l'attractivité résidentielle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les arrivées d'actifs dans la région resteraient plus importantes que les départs : 6 000 actifs de plus par an jusqu'en 2040 après + 7 000 entre 2006 et 2016.</li><li>D'ici 2040, la durée plus longue de la vie active apporterait en moyenne 3 500 actifs de plus par an.</li><li>À l'inverse, les entrées de jeunes actifs sur le marché du travail seraient moins nombreuses que les sorties pour fin d'activité. Cela conduirait à un effet démographique négatif (- 4 500 actifs par an en moyenne).</li></ul>
<b>Une population active plus âgée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les trois quarts de la hausse de la population active bretonne résulteraient des 55 ans ou plus.</li><li>En 2040, un actif sur cinq aurait 55 ans ou plus alors qu'un sur dix était dans cette tranche d'âge en 2006.</li><li>Le vieillissement de la population active pourrait induire des ajustements au sein des entreprises et pose la question de la transmission des savoirs.</li></ul>
<b>Des évolutions contrastées selon les territoires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>À l'échelle des commissions territoriales emploi-formation (CTEF), un déséquilibre est-ouest se dessinera.</li><li>La population active diminuerait ainsi dans les territoires situés à l'ouest de la Bretagne, excepté Brest, tandis qu'elle augmenterait à l'est.</li></ul>



**Relations presse Christelle Marcault**  
**02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44**  
**communication-bretagne@insee.fr**